

Le choix d'école

Un dispositif à l'essai

L'idée de proposer ce dispositif « Choix d'école » est né à la suite de :

- besoins exprimés par les enseignants en formation,
- la lecture du document issu du centre Alain Savary intitulé « Concevoir des formations pour aider les enseignants à faire réussir tous les élèves »,
- la lecture des recommandations issues du plan Villani-Torossian.

Le nombre de thèmes a été limité à quatre pour cette année scolaire.

Après accord de l'IEN, présentation du dispositif aux directeurs et un sondage auprès des écoles pour savoir si cette « formule » allait intéresser des écoles, ces dernières ont eu la possibilité de s'inscrire sur un module de leur choix pour une durée de neuf heures.

Les objectifs du formateur :

- Répondre aux besoins (des élèves, des enseignants, des équipes) en étant au plus près des uns et des autres et cela à une petite échelle.
- Mettre en avant les intérêts du travail de groupes : favoriser les interactions et le développement des apprentissages entre pairs.
- Augmenter le sentiment d'appartenance à une équipe : s'appuyer sur la confiance mutuelle, venir en aide aux plus fragiles, repérer et responsabiliser les enseignants-ressources sur ces écoles.

Description du dispositif

9h de formation réparties en quatre temps.

1. Temps 1 : D'une durée de 3h pour tous les enseignants de l'école, tous cycles confondus, pour sonder, analyser les besoins, les attentes et situer le niveau des enseignants.

Etablir une problématique d'école.

Analyser des productions d'élèves,

Relever les constats des enseignants,

Cibler les difficultés rencontrées,

Recenser et lister les besoins.

Se mettre d'accord pour définir une problématique d'école déclinée pour chaque cycle.

2. Temps 2 : D'une durée de 1h30 pour chacun des cycles soit 3 rendez-vous pour le formateur, pour échanger, réguler, différencier, approfondir les notions, les dernières préconisations, interroger les pratiques, apporter et proposer des outils, des supports, des modalités, réfléchir aux éléments de progressivité.
3. Temps 3 : D'une durée de 1h30 pour chacun des cycles soit 3 rendez-vous pour le formateur, pour présenter ce que les enseignants ont testé, mis en œuvre dans les classes.
4. Temps 4 : D'une durée de 3h, pour tous les enseignants de l'école, tous cycles confondus, pour faire le bilan de l'année sur le sujet de la formation et sur la formation elle-même.
Évaluer l'effet sur les élèves.
Analyser l'effet produit chez les enseignants.
Mesurer et lister les intérêts et les limites du dispositif.
Réfléchir et chercher comment améliorer le dispositif, lui donner une suite, ou pas.

Les intérêts :

- Permettre à chacun de se situer par rapport à son entourage professionnel.
- Connaître ses freins, ses moteurs et ses limites vis-à-vis du sujet de formation suivi.
- Permettre de se construire des repères, de se construire un projet et/ou le faire évoluer.
- Avoir un accompagnement suivi (étayage, proposition de pistes, tisser des liens, mettre en mouvement, ...) et continu sur une année.

Cette modalité de formation permet de mettre en œuvre les 5 principes tels qu'ils sont donnés par l'Ifé (Institut Français de l'Éducation) dans l'article « Concevoir des formations » :

- S'appuyer sur un problème de métier.
- Permettre l'émergence de dilemmes professionnels ou de préoccupations professionnelles.
- Tenter de problématiser en questions de travail les questions vives qui émergent.
- Intégrer des temps de discussion du métier et comprendre les différentes manières de faire et les différents styles sans les nommer.
- Prendre en compte les collaborations intra-cycle ou inter-cycle.